

undefined - dimanche 14 juillet 2024

Actu locale | Vienne - Vallée du Rhône

LUZINAY

Maisons fleuries : le jury était de passage cette semaine

Françoise Granjon



*Différents quartiers et hameaux de la commune de Luzinay ont reçu une visite de la part de la commission environnement de la municipalité. Les jardins et les différentes plantations ont été scrupuleusement observés et notés.
Photos Le DL/Françoise Granjon*

Une nouvelle édition commence. Pour ce cru 2024, la tournée des maisons fleuries du village de Luzinay s'est déroulée ce jeudi 11 juillet. L'occasion pour le jury de mettre à l'honneur 13 habitations.

L'équipe de la commission municipale du fleurissement, sous la houlette de la conseillère déléguée à l'environnement Marie-Christine Pophillat, composée de Jean-Marie Demangeat, Joss Chaudier, Maria Lurdes Campos, accompagné de Christophe Charles, maire, a tenu à guider les élus dans cette visite des quartiers de la commune.

Le groupe s'est attelé à repérer les maisons et les jardins fleuris. Cette année ce sont les hameaux du Calliolat, la rue du Ruisseau, l'impasse du Réservoir, le chemin des Balmes, le Rozon, le Clos du Luzin, la route du Petit Mongey, du Grand Mongey, le hameau de Saint-Germain qui ont retenu l'attention des membres de la commission. « Environ une douzaine de demeures luzinaysardes a été photographiée, donnant parfois l'occasion d'échanger avec leurs habitants », déclarait l'édile.

Aucune inscription était nécessaire pour participer à la démarche municipale. La démarche est simple. Les élus se déplacent dans la commune, et quand une maison ou un jardin attire leur attention, ils attribuent une note selon une grille de critères pour la cotation : harmonie d'ensemble dont entretien et propreté, composition d'ensemble (équilibre des végétaux, des couleurs, choix des végétaux), entretien (pas de désherbage chimique aux abords des points d'eau), conduite des végétaux, taille, entretien, remplacement, technique alternative (paillage, plantes couvre-sol, manuel, balayage, compostage), économie d'eau.

À la fin de cette tournée, trois de ces demeures ou jardins seront récompensés. Un joker particulier est attribué aux habitants qui entretiennent et fleurissent le bord des routes devant leurs propriétés voir sur la totalité de la voie d'accès à leur quartier. La délégation était plutôt

fière car elle a constaté que les habitants faisaient des efforts pour le fleurissement afin de rendre l'environnement accueillant.

La commission a également décidé de récompenser les neuf autres maisons fleuries (sur 13) par un bouquet ou une plante. L'évènement se déroulera lors de la cérémonie des vœux du maire en janvier 2025.



Plusieurs maisons ont eu droit au passage du jury.